

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/10/2024 - B2024/008535 - 2017 B 01083 - 834 189 730 - 4F

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise SARL 4F

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 110 RUE DE SOURS 28000 CHARTRES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 4 1 8 9 7 3 0 0 0 0 1 5

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2024

						Exercice N clos le, 31/03/2024			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	9 800	AC	9 800		
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU			
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	1 815 938	CV		1 815 938	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	1 825 738	BK	9 800	1 815 938	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
		Autres créances (3)		BZ	240 528	CA		240 528	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
		Disponibilités		CF	3 610	CG		3 610	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	244 139	CK		244 139			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 069 877		1A	9 800	2 060 077		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :		Non recensée	Créances :		Non recensée	

Désignation de l'entreprise SARL 4F

Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 381 200)	DA	381 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	29 494
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	506 104
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	501 016
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	15 938
	TOTAL (I)	DL	1 433 754
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	152 003
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	398 153
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 140
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 026
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	626 323
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 060 077
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	229 390
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

V

Désignation de l'entreprise : SARL 4F

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 227	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 227
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 227)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	510 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	510 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 029	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 029	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	505 970	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	499 743	

A

Désignation de l'entreprise SARL 4F

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	20
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(20)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 294)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	510 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 983
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	501 016
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	510 000
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	61
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		
facultatives A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires	20		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 4F

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 2 060 078 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 501 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 800			9 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	9 800			9 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 815 938			1 815 938
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 815 938			1 815 938
ACTIF IMMOBILISE	1 825 738			1 825 738

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution		20,00
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		20,00
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS S.C.E. 28000 CHARTRES	250 000	858 448	100,00	547 197
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 800 000	1 800 000	165 607		510 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 800			9 800
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	9 800			9 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	9 800			9 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 240 529 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	240 529	240 529	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	240 529	240 529	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 381 200 euros décomposé en 38 120 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 918	21		15 938
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	15 918	21		15 938

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	21

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 626 324 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	152 004	99 324	52 680	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	398 092	53 839	344 253	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 140	3 140		
Dettes fiscales et sociales	73 026	73 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	62	62		
Produits constatés d'avance				
Total	626 324	229 391	396 933	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 174 244

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	152 003		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	152 003		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 400
Total	1 400

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Résultat financier**

	31/03/2024	31/03/2023
Produits financiers de participation	510 000	217 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	510 000	217 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 029	10 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	4 029	10 061
Résultat financier	505 971	206 939

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 61 euros

Montant compris dans les produits financiers : 510 000 euros

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 486 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2019, la société SARL 4F est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL 4F. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de neutralité :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte de ses propres déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Notes sur le compte de résultat

Le montant du profit lié à l'intégration fiscale s'élève à 1 294 euros

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 2633 actions de la SAS S.C.E. concernant l'emprunt de 600 000 euros	
Autres engagements donnés	
Total	

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
--	------------------

Plafonds des découverts autorisés

Avals et cautions

Garantie BPI FRANCE à hauteur de 40% concernant l'emprunt de 600 000 euros

Autres engagements reçus

Total	
-------	--

- Dont concernant :
- Les dirigeants
 - Les filiales
 - Les participations
 - Les autres entreprises liées
 - Engagements assortis de suretés réelles



4F

SARL au capital de 381 200 euros

Siège social : 110 rue de Sours

28000 CHARTRES

834 189 730 RCS CHARTRES

**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2024**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 501 016,97 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice de la manière suivante :

À hauteur de 8 625,81 euros, en dotation de l'intégralité de la réserve légale.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'élève à 492 391,16 euros.

Enfin, l'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 492 391,16 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 998 495,73 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

Certifié conforme



4F

SARL au capital de 381 200 euros
Siège social : 110 Rue de Sours
28000 CHARTRES

R.C.S. : CHARTRES , N° 834 189 730

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2024

2 Rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.25.15.15
Email : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de la société **4F**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4F** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 10 septembre 2024

FITECO,

Commissaire aux Comptes



Michel DEROUET

Associé

COMPTES ANNUELS

ANNEXÉS



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 800	9 800		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 815 938		1 815 938	1 815 938
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 825 738	9 800	1 815 938	1 815 938
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	240 529		240 529	186 194
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 611		3 611	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	244 139		244 139	186 194
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 069 878	9 800	2 060 078	2 002 132

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	381 200	381 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	29 494	19 371
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	506 105	313 766
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	501 017	202 461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 938	15 918
Total I	1 433 754	932 717
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	152 004	253 974
Emprunts et dettes diverses (3)	398 153	634 758
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 140	7 481
Dettes fiscales et sociales	73 026	173 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	626 324	1 069 416
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 060 078	2 002 132

(1) Dont à plus d'un an (a)	396 933	550 094
(1) Dont à moins d'un an (a)	229 391	519 322
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Compte de Résultat

	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 227	5 507
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	6 227	5 507
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 227	-5 507
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	510 000	217 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	510 000	217 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 029	10 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 029	10 061
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	505 971	206 939
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	499 744	201 432

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21	3 093
Total charges exceptionnelles (VIII)	21	3 093
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-21	-3 093
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 294	-4 123
Total des produits (I+III+V+VII)	510 000	217 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 983	14 539
BENEFICE OU PERTE	501 017	202 461
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	510 000	217 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	61	4 530

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 4F

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 2 060 078 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 501 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 800			9 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	9 800			9 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 815 938			1 815 938
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 815 938			1 815 938
ACTIF IMMOBILISE	1 825 738			1 825 738

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 20 00
SAS au capital de 7 858 500€

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution		20,00
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		20,00
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS S.C.E. 28000 CHARTRES	250 000	858 448	100,00	547 197
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 800 000	1 800 000	165 607		510 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 800			9 800
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	9 800			9 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	9 800			9 800

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 888 800€

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 240 529 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	240 529	240 529	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	240 529	240 529	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 381 200 euros décomposé en 38 120 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 553 500 €

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 918	21		15 938
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	15 918	21		15 938

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	21

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 626 324 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	152 004	99 324	52 680	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	398 092	53 839	344 253	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 140	3 140		
Dettes fiscales et sociales	73 026	73 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	62	62		
Produits constatés d'avance				
Total	626 324	229 391	396 933	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

174 244

FITECO

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		152 003	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		152 003	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 400
Total	1 400

FITECO
*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 853 600€

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/03/2024	31/03/2023
Produits financiers de participation	510 000	217 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	510 000	217 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 029	10 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	4 029	10 061
Résultat financier	505 971	206 939

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 61 euros

Montant compris dans les produits financiers : 510 000 euros

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 486 euros

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 058 500€

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2019, la société SARL 4F est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL 4F. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de neutralité :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte de ses propres déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

SARL 4F

Etats financiers

Exercice du 01/04/2023
au 31/03/2024

Notes sur le compte de résultat

Le montant du profit lié à l'intégration fiscale s'élève à 1 294 euros

FITECO

*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 838 500 €

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de 2633 actions de la SAS S.C.E. concernant l'emprunt de 600 000 euros
Autres engagements donnés

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 00 00
SAS au capital de 7 833 500 €

Autres informations

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

Avals et cautions

Garantie BPI FRANCE à hauteur de 40% concernant l'emprunt de 600 000 euros
Autres engagements reçus

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€